

Rapport annuel 2022

Conseil fédéral du développement durable



Table des matières

| | |
|--|----|
| Table des matières | 3 |
| RAPPORT DE DURABILITE | 5 |
| AVANT-PROPOS | 6 |
| EXPLICATION..... | 7 |
| CARTE D'IDENTITE DU CFDD | 8 |
| Historique | 8 |
| Composition..... | 8 |
| Structure..... | 9 |
| Fonctionnement du secrétariat..... | 9 |
| Missions légales..... | 10 |
| MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2022-2023 : ÉVALUATION..... | 11 |
| ÉVALUATION GÉNÉRALE..... | 28 |
| GESTION DURABLE, PAR DOMAINE..... | 29 |
| Efficacité énergétique | 29 |
| Mobilité..... | 30 |
| Gestion des déchets et utilisation des ressources..... | 31 |
| Politique d'achat | 32 |
| Sécurité et santé..... | 33 |
| Communication interne..... | 34 |
| Education et formation | 35 |
| Carrière | 36 |
| RAPPORT ADMINISTRATIF | 37 |
| AVIS DU CONSEIL..... | 38 |
| Nombre et consensus | 38 |
| Avis d'initiative..... | 39 |
| Les avis de 2022 | 39 |
| Suivi des avis..... | 40 |
| INFORMATION ET COMMUNICATION..... | 41 |
| Bulletins d'information..... | 41 |

| | |
|---|----|
| Site web, médias sociaux et presse..... | 41 |
| ACTIVITES DU CONSEIL | 45 |
| Assemblée générale | 45 |
| Groupes de travail et de projet, comités d'accompagnement | 46 |
| Bureau | 47 |
| Dialogue politique et activités d'information internes | 47 |
| Evènements | 48 |
| Evaluation activités..... | 49 |
| Représentation | 50 |
| RAPPORT FINANCIER | 51 |
| ANNEXE 1 RELEVÉ DES PARTIES PRENANTES | 56 |
| ANNEXE 2 GRI | 59 |

RAPPORT DE DURABILITE

AVANT-PROPOS

Nous avons le plaisir de vous présenter le rapport annuel 2022. Cette année a été marquée, entre autres, par le début de la guerre en Ukraine. Ajouté à la sortie de la crise liée à la pandémie de Covid, ce conflit armé a fait resurgir des tensions auxquelles nous n'avions plus été habitués : augmentation très rapide des prix de l'énergie, et par conséquent de la plupart des biens et services, craintes de blocage de fournitures de gaz, pénuries et retards de livraisons, pression sur les matériaux critiques, nouvelles migrations, etc. La biodiversité a poursuivi son déclin. Les émissions mondiales de gaz à effet de serre ont encore poursuivi leur hausse, la crise sanitaire n'ayant constitué qu'une trêve passagère à cette tendance qui, nous l'espérons, sera inversée au plus vite.

Tous ces enjeux doivent évidemment être vus de manière globale, transversale, systémique. La hausse des prix de l'énergie constitue par exemple un facteur d'accroissement de la précarité, alors même que cette hausse semble salutaire en termes de lutte contre les changements climatiques. Les enjeux sociaux, environnementaux et économiques sont donc étroitement liés, et c'est avec cette approche holistique que notre Conseil entend travailler, mais également que toute politique devrait être menée. C'est ainsi notamment que le CFDD a participé au SDG-Forum, en permettant à la société civile de partager les bonnes pratiques autour de ces Objectifs de Développement Durable.

Dans ce contexte difficile, le Conseil a été largement sollicité par le gouvernement durant cette année, ce qui est un signe positif de la volonté d'intégrer la société civile dans les politiques mises en œuvre. Le Conseil a ainsi émis 15 avis en 2022, que ce soit d'initiative ou à la demande du gouvernement. Il a également pu jouer un rôle important de facilitateur avec d'autres conseils, puisque plusieurs de ces avis ont été rédigés en impliquant d'autres instances consultatives, notamment au niveau régional.

Le CFDD a également poursuivi sa mission de sensibilisation, en organisant huit conférences, séminaires, webinaires. Je ne peux que vous encourager à participer à ces événements de qualité.

Enfin, le Conseil a démarré un important processus de révision de son fonctionnement interne, en vue de mieux intégrer les scientifiques dans ses activités, mais aussi de permettre une plus grande transparence et d'avoir une plus grande efficacité dans les actions menées.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce rapport.

François-Xavier de Donnea,
Président du CFDD-FRDO



EXPLICATION

Pour ce rapport, nous nous sommes inspirés du cadre de reporting de la GRI (Global Reporting Initiative), une norme internationale de reporting qui accorde une attention suffisante aux trois dimensions de la durabilité : environnementale, économique et sociale. L'objectif n'est pas seulement d'être transparent et de fournir une image globale claire de nos activités. Mais il vise également à introduire un outil de gestion supplémentaire pour l'amélioration continue de la qualité de nos opérations et de l'efficacité des ressources déployées. Ce rapport est destiné à nos parties prenantes, aux décideurs politiques et aux membres.

Domaine d'application

Le rapport couvre les activités du secrétariat, situé dans la tour des finances (Boulevard du Jardin Botanique) à Bruxelles, et les résultats du Conseil. Bien que le CFDD soit membre de l'EEAC (European Environment and Sustainable Development Advisory Councils), le réseau européen des conseils sur l'environnement et le développement durable, les activités de l'EEAC ne sont pas prises en compte dans ce rapport.

Période de rapport

Les informations fournies dans le rapport couvrent la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Fiabilité des données

Pour garantir l'exhaustivité et la véracité du rapport, une vérification externe des chiffres intégrés est également requise. Par exemple, la comptabilité et le respect de la législation sociale sont contrôlés par le SPF SPSCAE (Service public fédéral Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement).

Icônes / Ce rapport utilise des icônes de Flaticon.com.



Contact | Fabrice Dehoux • fabrice.dehoux@cfdd.be

CARTE D'IDENTITE DU CFDD

| Chiffres clés CFDD 2022 | |
|---|-----------|
| Personnel | 7,3 ETP |
| Total des revenus professionnels (= aide publique) | € 200.000 |
| Budget rémunérations du personnel (via le SPF SSCE) | € 720.525 |
| Coûts (coûts de fonctionnement + investissements) | € 194.303 |
| Nombre d'avis émis | 15 |
| Membres ayant le droit de vote | 24 |
| Participants aux activités de forum | 1.177 |
| Nombre d'activités de forum | 8 |

Historique

Le CFDD (Conseil fédéral du Développement durable) a été créé en 1997 en remplacement du Conseil National du Développement Durable (CNDD) qui était en fonction depuis 1993. Le Conseil a été constitué par la loi du 5 mai 1997 relative à la coordination de la politique belge en matière de développement durable (DD).

Composition

Le conseil compte 24 membres votants. Les membres du Conseil sont des représentants de divers groupes sociétaux : organisations environnementales, organisations de coopération au développement, organisations d'employés et d'employeurs et organisations de jeunes. En outre, le Conseil compte des membres sans droit de vote et des observateurs. Il s'agit de scientifiques, de représentants d'organisations de consommateurs et de femmes, de représentants du gouvernement fédéral et des gouvernements régionaux, des différents conseils consultatifs environnementaux et socio-économiques, et des autres départements fédéraux chargés du développement durable. Le président du Conseil a une fonction de gestion, mais n'est pas actif sur le plan opérationnel.

Structure

Le Conseil est composé de trois organes qui assurent son bon fonctionnement :

- l'assemblée générale qui détermine la politique et approuve les avis
- le bureau qui coordonne l'opération et fait office d'instance d'arbitrage
- les groupes de travail et de projet préparant les avis, les activités du forum et les études.

Pour soutenir ces trois organes, le Conseil dispose d'un secrétariat permanent.

Sa Majesté la Reine est la présidente d'honneur.

Fonctionnement du secrétariat

Le secrétariat est responsable du soutien matériel, administratif et logistique du Conseil. Le secrétariat compte huit personnes : un directeur, deux directeurs adjoints, quatre collaborateurs scientifiques et un assistant administratif.

En 2022, les personnes suivantes ont travaillé pour le secrétariat

- **Nathalie Boucquey**, collaboratrice scientifique (FR)
- **Alexis Dall'Asta**, collaborateur scientifique (FR)
- **Fabrice Dehoux**, directeur adjoint (FR)
- **Marc Depoortere**, directeur (FR)
- **Jan Mertens**, directeur adjoint (NL)
- **Koen Moerman**, collaborateur scientifique (NL)
- **Chris Schuurmans**, collaboratrice scientifique (NL)
- **Sven Vermassen**, assistant administratif (NL).

Le secrétariat permanent du CFDD est composé de 6 employés à temps plein, 1 employé à mi-temps et 1 employé à 4/5 temps. Il y a 8 employés statutaires. Le rapport entre les salaires de base des hommes et des femmes est de 1/1, comme les années précédentes.

Le secrétariat du Conseil est situé dans la Tour des finances, près du Jardin botanique.

Missions légales

Le Conseil a pour missions légales de :

- **formuler des avis** pour les autorités concernant toutes les mesures relatives à la politique fédérale en matière de développement durable et participer au dialogue politique avec les membres du gouvernement ;
- **être un forum** au sein duquel des idées peuvent être échangées concernant le développement durable. L'organisation des dialogues avec les parties prenantes pour préparer les avis au sein des organes statutaires, groupes de travail et forums fait également partie de ses attributions ;
- **informer et sensibiliser** les citoyens et les organisations publiques au développement durable, notamment par des conférences, séminaires, webinaires et autres activités, publiques ou non ;
- **proposer des recherches** dans tous les domaines ayant un lien avec le développement durable.

Le Conseil exerce ses fonctions consultatives à la demande des membres du gouvernement fédéral, du parlement ou d'autres instances comme la CIMDD (Conférence Interministérielle pour le Développement Durable). Il peut également émettre des avis de sa propre initiative.



La conférence " Jeunesse, climat et marché du travail " le 30 novembre 2022

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2022-2023 : ÉVALUATION

Responsabilité

Le programme d'activités 2022-2023 a été préparé en 2021 et confirmé par l'Assemblée générale au début de l'année 2022.

Cadre général

Objectifs du programme | (1) Accroître les connaissances des membres sur un thème, (2) Mieux connaître le point de vue des autres membres sur ce thème, (3) Faire passer des messages au monde politique par différents canaux.

Partenariats | Avec : les conseils régionaux, les autres conseils fédéraux, les administrations, le Parlement (en particulier la commission de l'énergie, de l'environnement et du climat), d'autres instances.

Un rôle interfédéral | Dans les sujets pour lesquels cela fait sens.

Les SDG comme cadre de référence | Faire référence de manière systématique au cadre SDG (approche transversale) et aux indicateurs pertinents. Suivre la façon dont les SDG ont été intégrés dans les différentes activités.

Suivi systématique | Des activités et des publications.

Les différentes activités sont scindées en « points prioritaires » et « points de suivi ».

1. Relance

Point de suivi



Objectif: Plusieurs avis ont été remis en 2020-2021. Il s'agit à présent de suivre la mise en oeuvre de ce volet européen au niveau fédéral.



Actions: (1) Un rapportage quant à la manière dont ces avis ont été suivis sera effectué par le Secrétaire d'Etat Dermine lors de l'AG du 9 février 2022. Sur cette base, le Conseil pourra décider de rédiger un avis supplémentaire ou non. (2022) (2) Le cabinet Dermine devrait organiser des tables rondes de suivi des mesures (travail sur des filières stratégiques, mise en place du conseil supérieur des investissements, ...). Le CFDD participera à ces tables rondes. (2022-2023).



Ce qui a été fait: Le Secrétaire d'Etat Thomas Dermine a présenté le suivi des avis émis en 2020 et 2021 durant l'AG du 9 février. Les membres n'ont pas jugé utile de rédiger un nouvel avis sur ce thème. Les membres du GT se sont réunis à trois reprises avec le cabinet pour discuter de l'avancement des travaux. Les tables rondes avec le Secrétaire d'Etat ont été organisées. Une lettre a été adressée au Secrétaire d'Etat concernant le dossier REPowerEU.



Évaluation: Le gouvernement, et plus particulièrement le Secrétaire d'Etat Dermine, continue à impliquer régulièrement le CFDD, avec d'autres

conseils (CCE, CNT), ce qui est en soi positif. Il n'y a plus eu d'initiative de la part du Conseil sur ce sujet.



2. Développement durable

2.1 Évaluation de la Loi de 1997 sur le développement durable | *Priorité*



Objectif: Pour les 25 ans de la loi de 1997 sur le Développement durable, le cabinet de la Ministre Khattabi aurait l'intention de faire une évaluation de cette loi.



Actions: Selon la volonté de la ministre d'impliquer le CFDD, remettre un avis sur la proposition de révision. (2022-2023)



Ce qui a été fait: Il n'y a pas d'information à ce stade sur la révision de la loi DD prévue par la ministre Khattabi et sur le rôle que le CFDD pourrait jouer dans d'éventuelles initiatives à cet égard.



Évaluation: / (non mis en oeuvre en 2022)

2.2 Développer le soutien sociétal au développement durable : les jeunes, la communication, le climat et le développement durable |

Priorité 



Objectif: Mettre en évidence des actions de communication/ sensibilisation mises en oeuvre par des jeunes (pour les jeunes), relatives au changement climatique dans le cadre du développement durable. Ces actions de communication peuvent viser des changements de comportement individuel ou adopter une approche holistique et systémique qui remette en question de manière plus large des choix collectifs



Actions: (1) Sur la base de la conférence du 25/11/2021, organiser en 2022 une conférence en présence de la présidente d'honneur, mettant en évidence des actions de communication/ sensibilisation mises en oeuvre par des jeunes pour les jeunes. (2021-2022) (2) Une étude sera lancée pour répondre à des questions telles que : Comment les jeunes imaginent-ils leur avenir dans le contexte du défi climatique ? Que faut-il pour que les jeunes aient le sentiment que la transition existe pour tout le monde ? Quels types de politiques sont nécessaires ? Quelles sont les garanties nécessaires pour que des jeunes de différents groupes sociaux puissent s'engager dans la transition ? Comment donner en particulier aux jeunes (vulnérables) des opportunités sur le marché du travail par le biais de leurs études et de leurs choix professionnels, ce qui peut alors également constituer une contribution importante à la transition ? En fin de processus : évaluation et décision quant à une éventuelle suite à y donner. (2021-2022) (3) Il s'agira d'analyser la question suivante : « Est-ce que les jeunes se posent la question de la durabilité au

moment de leur choix d'étude ? Dans quelle mesure, et quelle place occupe la durabilité dans ce choix d'une filière d'enseignement ? » Le secrétariat rassemblera les connaissances pertinentes. Une conférence sera organisée, avec compte-rendu des échanges. (2022)



Ce qui a été fait: La première action a été réalisée en deux parties. Le 30 novembre 2022 était organisée une conférence sur le thème « Jeunesse, climat et marché du travail : quelles compétences pour une équipe gagnante ? ». Cette conférence était suivie d'une série d'ateliers participatifs. Malgré une grève du rail ce jour, 127 participants étaient présents et ont fait de cet événement un succès. L'étude sur « les jeunes, la communication et le climat » (voir action 2) y a été présentée. Le 2 décembre, Sa Majesté la Reine a rencontré une délégation de jeunes pour discuter avec eux des sujets liés aux ODD, lors d'une table ronde présidée par le professeur Jean-Pascal van Ypersele. Pour la deuxième action, un appel d'offres a été publié. L'UCLouvain a remporté le marché, et a donc réalisé l'étude, accompagnée par un comité composé de membres du CFDD. Cette étude est publiée sur le site web du Conseil. La troisième action a été reportée à l'année 2023.



Évaluation: Mise à part la troisième action, qui a été reportée en 2023 pour permettre son organisation dans des conditions optimales, les deux autres actions ont été menées à bien avec succès. Ce thème est un exemple de la manière dont le CFDD tente de répondre de différentes manières aux missions

qui lui ont été attribuées (conférences, études, tables rondes).



2.3. Rapport fédéral développement durable | *Priorité*



Objectif: Renforcer le dialogue entre le Bureau du Plan et les membres du CFDD sur des questions relatives aux rapports fédéral développement durable, tant pour la partie évaluative que prospective.



Actions: Rédiger un avis d'initiative sur les prochains rapports. (2021-2022-2023)



Ce qui a été fait: Il a été décidé de ne pas émettre d'avis sur le rapport de développement durable, mais bien d'intégrer les résultats de ce rapport dans le processus VNR (voir point 2.6).



Évaluation: /

2.4. Plan fédéral de développement durable | *Priorité*



Objectif: Suivre la mise en œuvre du plan.



Actions: A la demande de la Ministre Khattabi, et sur la base d'une analyse de la manière dont il a été tenu compte de l'avis du CFDD dans la rédaction de la version finale du plan, participer au suivi de la mise en œuvre du plan via des tables rondes. (2021-2022-2023)



Ce qui a été fait: Aucune table ronde n'a été organisée à ce sujet en 2022.



Évaluation: Cette action n'a pas été mise en œuvre.



2.5. Suivi de la réforme de l'Etat | *Point de suivi* ^{FOLLOW UP}



Objectif: Une discussion a eu lieu au parlement fédéral et au sénat dans le cadre de la réforme de l'état, sur les aspects énergie-climat-environnement-durabilité.



Actions: Suivre l'agenda parlementaire. (2022-2023)



Ce qui a été fait: Aucune initiative n'a été prise à ce sujet en 2022.



Évaluation: /

2.6. Voluntary National Review | Priorité



Objectif: Etre impliqué dans la Voluntary National Review.



Actions: Rédaction d'un avis d'initiative en vue de donner des inputs proactifs sur la VNR (Voluntary National Review). (2022-2023)



Ce qui a été fait: Le prochain VNR belge est prévu pour 2023. Le CFDD a joué un rôle important dans la préparation de ce VNR, notamment par l'organisation de plusieurs ateliers au SDG-Forum du 4 octobre, et via la compilation de contributions de nombreuses parties prenantes de la société civile.



Évaluation: Contribution importante du CFDD. Le CFDD a joué un rôle important dans la première phase préparatoire du VNR et rendra un avis sur le projet de VNR en 2023. Une longue liste d'organisations et d'institutions ont été invitées à apporter leur contribution. En concertation avec les membres du Conseil, le secrétariat a animé 6 sessions lors du SDG Forum le 4 octobre. Les différentes contributions et rapports des sessions ont été traités dans des textes de synthèse pour chaque groupe de la

société civile. Ceux-ci ont été transmis à la CIMDD et publiés sur le site du CFDD.

Traduit avec www.DeepL.com/Translator (version gratuite)



2.7. Green Deal | Point de suivi



Objectif: Suivre la mise en œuvre du Green Deal.



Actions: (1) Lors des différents travaux des GT, le cas échéant, un suivi de la mise en œuvre en Belgique des parties pertinentes du Green Deal sera fait. (2021-2022-2023). (2) Le secrétariat rédige et envoie aux membres et aux personnes intéressées un « Green Deal Briefing » reprenant les actualités pertinentes liées au Green Deal. (2021-2022-2023)



Ce qui a été fait: En 2022, l'attention portée aux éléments spécifiques du Green Deal a été relativement limitée, à l'exception du lancement d'un cycle de conférences sur la problématique des matériaux critiques nécessaires à la transition énergétique. En revanche, le briefing hebdomadaire sur le Green Deal a fait l'objet d'un travail intensif. Il touche systématiquement plus de lecteurs et des réactions très positives.



Évaluation: Cette action a été menée au mieux de nos possibilités. Le Green Deal Briefing est devenu un point de référence important pour nombre de nos parties prenantes, ce qui rejailit positivement sur le Conseil.



encore connues. Il y a des perspectives pour un rôle fort pour le CFDD.



Évaluation: Le Conseil a suivi ce dossier du mieux qu'il a pu en 2022. Cependant, il était encore trop tôt pour prendre des initiatives. Ce point a été reporté en 2023.



3. Transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous

3.1. Transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous | *Priorité*



Objectif: Suivre la mise en œuvre de la conférence nationale transition juste, sur la base de l'avis rédigé.



Actions: Lorsqu'un programme de conférence sera disponible, et/ou sur la base des résultats de cette conférence, le GT pourra rédiger un avis d'initiative. (2021-2022-2023)



Ce qui a été fait: L'événement de lancement du processus a été organisé le 24 mai par la ministre Khattabi. La conférence ne pourra vraisemblablement pas être une conférence nationale. La date et les modalités de la conférence ne sont pas

3.2. Innovations, comportements et infrastructures | *Priorité*



Objectif: Le CFDD se penchera sur la réalisation concrète d'une transition juste dans différents secteurs et traitera des questions suivantes : Quel est le rôle des innovations, de la recherche et de la formation dans la transition vers une économie climatiquement neutre (à décliner selon les secteurs, dans le cadre d'un développement durable) ? Quel est le rôle des comportements ? Quel est le rôle des infrastructures vues de manière large : énergie (dont l'hydrogène), navigation, ferroviaire, villes intelligentes... ?



Actions: organiser sur les thèmes évoqués plus haut des conférences/ tables rondes avec des experts (notamment du niveau européen, dans le cadre du green deal), des académiques et des administrations. Une vue globale des impacts des différents secteurs pourra être apportée, ainsi que des présentations de secteurs dans lesquels il y a des

roadmaps, qui sont construites de manière concertée (bonnes pratiques). (2021-2022-2023)



Ce qui a été fait: Aucune initiative n'a été prise spécifiquement pour cette action, mais ces aspects ont néanmoins été abordés indirectement via d'autres thématiques (voir plus bas : webinaire sur les métaux et la transition ; webinaire sur l'électrification de la mobilité...)



Évaluation: Cette action n'a été exécutée qu'indirectement.



4. Biodiversité et modes de consommation

4.1 COP15 | *Priorité*



Objectif: Préparer la deuxième partie de la Conférence biodiversité qui se tiendra en 2022 (COP15). Effectuer un suivi de la mise en œuvre de la COP en Belgique.



Actions: (1) Faire évoluer la note de cadrage vers un avis à établir en collaboration avec les conseils régionaux. (2021-2022) (2) Organiser une table ronde en préparation à la COP. (2021-2022)



Ce qui a été fait: Une note de cadrage a été rédigée par le secrétariat du CFDD, en collaboration avec les secrétariats de conseils régionaux. Cette note a ensuite été adaptée jusqu'à former un avis. Celui-ci a également été approuvé par le CFDD et le Conseil de l'Environnement pour la Région de Bruxelles Capitale. La table ronde a été organisée le 18 octobre 2022 avec le ministre Khattabi, en prévision de la COP15 qui s'est tenue en décembre, et l'avis a pu y être présenté.



Évaluation: Cette action a été menée avec succès ; les délais initialement prévus n'ont pu être respectés du fait que la date de la COP a été postposée.



4.2. Mer du Nord | *Point de suivi*



Objectif: Préparer la révision du plan d'aménagement de la Mer du Nord.



Actions: Rédiger un avis s'il y a une demande du Ministre. (2023)



Ce qui a été fait: Suite à l'avis en préparation de la COP15 (voir plus haut), un moment d'information a été organisé avec le cabinet Van

Quickenborne sur la politique en matière de biodiversité marine.



Évaluation: Un suivi a été effectué. L'avis pour préparer la révision du plan d'aménagement de la Mer du Nord est prévu en 2024.



5. Financement de la transition vers une société bas carbone et durable

5.1. Finance durable | *Point de suivi*



Objectif: Dans le cadre de l'étude menée par Trinomics « sustainable finance » (et de l'élaboration de la future stratégie fédérale finances vertes), dialoguer entre membres sur cette thématique et voir si un consensus peut facilement être trouvé sur certains points (grands principes, ...)



Actions: (1) Afin d'approfondir les connaissances des membres et de se préparer à d'éventuelles demandes d'avis, il est prévu : D'organiser une table ronde après la remise du rapport final de Trinomics. Si des points communs entre les membres se dégagent, le GT pourrait décider de rédiger un avis. / D'organiser parallèlement des événements spécifiques pour approfondir des thèmes recueillant un intérêt collectif : Les données ESG, Green budgetting, Rôle des sociétés publiques

d'investissements (2022-2023), (2) (2021)
Organisation d'un certain nombre d'activités.



Ce qui a été fait: Le groupe de travail s'est réuni à quatre reprises en 2022. Un échange de points de vue entre membres a notamment été organisé sur la base des rapports de Trinomics, et les membres se sont mis d'accord sur les principaux éléments relatifs à la gouvernance de la stratégie fédérale. Par ailleurs, un séminaire a été organisé : « Les données sur la durabilité des entreprises : comment mettre en œuvre le reporting européen ? » (29/09/2022).



Évaluation: Des débats constructifs entre les membres ont pu avoir lieu. La vision du groupe de travail concernant la gouvernance de la stratégie finance durable a été finalisée et communiquée en temps utile pour être prise en compte dans la stratégie. Le séminaire organisé a été apprécié du public.



5.2. Fiscalité verte | *Point de suivi*



Objectif: Dialoguer entre membres sur cette thématique et voir si un consensus peut facilement être trouvé sur certains points (grands principes, ...).



Actions: Le GT se réunira pour voir si des points consensuels peuvent facilement se dégager en vue de la rédaction d'un avis d'initiative. (2021-2022-2023)



Ce qui a été fait: Aucune initiative n'a été prise dans ce domaine, et il a été décidé de clôturer cette action pour pouvoir mieux en développer d'autres.



Évaluation: Aucune initiative n'a été prise pour cette action ; ce point est abandonné.



5.3. Blockchain | *Point de suivi*



Objectif: Développer des connaissances sur la thématique du blockchain (gestion des contrats, ...) appliquée à la finance durable.



Actions: Organisation d'un séminaire informatif. (2022)



Ce qui a été fait: Le séminaire « La technologie des *blockchains*: un outil pour le développement durable ? » s'est tenu le 04/05/2022.



Évaluation: Ce séminaire a été particulièrement apprécié du public, qui a pu appréhender cette thématique a priori très technique.



6. Modèles économiques innovants

6.1. Plan fédéral d'actions « Economie Circulaire » | *Priorité*



Objectif: Suivi de la mise en place d'actions concrètes dans le cadre du plan fédéral d'actions Economie Circulaire.



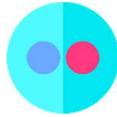
Actions: (1) Via des avis ou tables rondes, et suite à la demande des ministres impliqués, suivre la concrétisation des mesures liées aux différents points du plan d'action Economie Circulaire, avec le CCE et CNT. (2021-2022-2023), (2) Suivi de l'étude sur la construction circulaire. (2021)



Ce qui a été fait: Aucune action spécifique n'a été entreprise. Notons qu'un avis sur un indice de réparabilité et de longévité a été rédigé à la demande de la ministre Khattabi, ce qui entre dans le domaine d'application du plan économie circulaire. Le secrétariat du CFDD a par ailleurs participé à une réunion avec la plateforme intrabelge de l'économie circulaire.



Évaluation: Aucune action particulière n'a été entreprise.



6.2. Ressources naturelles et transition énergétique | *Point de suivi*



Objectif: Analyser les besoins en ressources naturelles (en particulier les ressources minérales) pour assurer la transition énergétique et comprendre les différents défis que cela représente, notamment en ce qui concerne l'accessibilité aux ressources. Ebaucher des pistes en vue de relever ces défis (ex : économie circulaire). Suivre les évolutions des politiques en la matière (ex : batteries) en vue de pouvoir répondre à d'éventuelles demandes d'avis.



Actions: Organiser un séminaire avec une présentation de l'étude réalisée par la KUL pour Eurométaux. Par la suite, organiser des ateliers participatifs sur des sous-thèmes pour en retirer des pistes, tendances, etc. (2021-2022)



Ce qui a été fait: Un webinaire sur la problématique des métaux et de la transition a été organisé le 5 octobre 2022. Il peut être [visionné sur le site du CFDD](#). Sur la base de ce webinaire, des ateliers participatifs ont été organisés sur la même thématique le 23 novembre. Les membres du groupe projet en

charge de ce dossier se sont ensuite réunis pour évaluer ces activités ; ils ont convenu, en accord avec le bureau, de poursuivre ce processus en 2023, en organisant notamment une conférence sur la chaîne de valeur des batteries, et une autre sur les mines en Europe.



Évaluation: Cette action est réalisée, et un suivi est planifié.



6.3. Awards économie collaborative | *Point de suivi*



Objectif: Poursuivre l'action initiée en 2019 (awards des plateformes d'économie collaborative les plus durables dans le secteur de la mobilité) et ainsi développer des connaissances internes en matière d'économie collaborative dans le domaine de l'alimentation durable.



Actions: Lancer les awards de l'économie collaborative dans le domaine de l'alimentation durable en partenariat avec le SPF Santé Publique et l'AFSCA. (2022-2023).



Ce qui a été fait: Aucune action n'a été entreprise à ce sujet, au vu du retrait d'un des partenaires externes de ce projet, mais aussi de la surcharge de travail tant du côté des membres que de

celui du secrétariat. Il a dès lors été décidé, en accord avec le bureau, de clôturer ce point.



Évaluation: Les conditions n'étant plus réunies pour organiser cette action, il a été préféré de la clôturer.



7. Energie / Climat

7.1. Paquet Fit-For-55 | *Priorité*



Objectif: Information des membres sur les différents volets de ce paquet, et remise d'avis selon les demandes.



Actions: (1) Organiser un séminaire informatif sur les différents volets du paquet Fit-for-55. (2022), (2) Organisation de tables rondes exclusivement pour les membres du CFDD sur certains aspects liés au Fit-for-55. (2022-2023)



Ce qui a été fait: Plusieurs réunions du groupe de travail ont été organisées, ainsi qu'une audition du responsable du service « changements climatiques » de l'administration fédérale. Deux tables rondes ont été organisées avec le cabinet de la ministre Khattabi. Enfin, à la demande de la ministre, un avis consensuel sur le paquet législatif européen « Fit for 55 » a été émis.



Évaluation: Le niveau d'activité a été important sur ce thème, et plusieurs des missions du Conseil ont pu être atteintes : publication d'un avis et dialogue sociétal.



7.2. Préparation des COP climat | *Priorité*



Objectif: Information des membres sur les grands enjeux et décisions des prochaines COP Climat, et rédaction d'un avis par COP, exclusivement sur les aspects définis à l'agenda de la COP.



Actions: Informer les membres (éventuellement lors d'un séminaire). La présidence du groupe de travail Energie et Climat proposera une méthodologie de discussion. (2021-2022-2023)



Ce qui a été fait: Le groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises pour préparer un avis pour la COP27. Celui-ci a été présenté le 18 octobre durant une table ronde organisée avec la ministre Khattabi.



Évaluation: Cette action a été menée au mieux de nos possibilités. L'attitude proactive de la ministre a permis au Conseil de mieux remplir son rôle.



7.3. Suivi de la politique fédérale énergie/climat | *Priorité*



Objectif: Assurer le suivi des politiques énergétiques et climatiques menées au niveau fédéral, notamment en fonction de ce qui a été convenu dans le cadre du Plan national énergie et climat (PNEC) et de la stratégie de long terme (horizon 2050). Il faudra veiller à tenir compte du contexte du Pacte vert pour l'Europe (European green deal). Il faudra aussi faire un lien avec les politiques menées au niveau régional.



Actions: (1) Analyser les notes de politique générale des ministres de l'Énergie et du Climat, une fois celles-ci publiées, en ce qui concerne la révision du PNEC (niveau fédéral). Organiser une audition des responsables politiques et des administrations sur ces sujets. Rédiger un avis sur la révision du PNEC. (2021-2022-2023), (2) Le cas échéant, participer aux « Klimaattafels » qui devraient être mises en place par la ministre du climat. (2022-2023), (3) Analyser la gouvernance de la pollution atmosphérique, y compris celle des poêles à bois. (2021)



Ce qui a été fait: Le secrétariat a effectué une analyse complète de tous les documents de politique gouvernementale. Un avis sur l'actualisation du PNEC a été émis en commun avec le CCE.



Évaluation: Cette action a été réalisée



7.4. Mobilité et Transports | *Point de suivi*



Objectif: Aider à développer une vision à long terme de du rail via un avis, et notamment la Vision Rail 2040.



Actions: Selon les demandes d'avis ou autres implications de la part du ministre de la mobilité (rédaction d'un avis Vision Rail 2040 ; pour les autres demandes d'avis, le GT décidera). (2021-2022)



Ce qui a été fait: A la demande du ministre Gilkinet, le CFDD a émis un [avis](#) sur le projet de « Vision Rail 2040 ». Il a également émis un [avis](#), avec le CCE et le CNT, sur les projets de contrats de gestion et de plans pluriannuels d'investissement de la SNCB et d'Infrabel. Enfin, toujours à la demande du ministre, il a coordonné la rédaction d'un [avis](#) sur l'élaboration d'une vision interfédérale du MaaS (mobilité servicielle) avec le CCE et en impliquant les conseils régionaux. Plusieurs auditions d'experts ont été organisées pour la rédaction de ce dernier avis.



Évaluation: Le Conseil a été

particulièrement actif sur ce thème en 2022, grâce au fait que le ministre l'implique dans tous ces processus importants d'un point de vue sociétal. Il faut également noter la bonne pratique instaurée par le cabinet du ministre Gilkinet, qui consiste à organiser une réunion de suivi systématique après chacun de ces avis.



7.5. Transport international de passagers | *Point de suivi*



Objectif: analyser les freins au développement du transport ferroviaire international, notamment dans le cadre d'une politique climatique qui encourage dans un contexte international un report des flux de transport aérien et routier (tant de passagers que de fret) vers le ferroviaire.



Actions: Selon les demandes d'avis ou autres implications de la part du ministre de la mobilité. (2021-2022-2023)



Ce qui a été fait: Aucune initiative n'a été prise spécifiquement pour cette action en 2022, même si les liaisons ferroviaires internationales ont été prises en compte dans les trois avis précités.



Évaluation: /

7.6. Impacts sociétaux du commerce électronique et du last mile | *Point de suivi*



Objectif: Analyser les impacts du commerce électronique et du last mile sur le développement durable. Analyser également les conséquences de la crise sanitaire sur ces aspects.



Actions: Organisation d'un séminaire ou webinaire sur la base des avis des Commissions Consultatives Spéciales Distribution et Consommation, et de travaux académiques. Montrer également quelques exemples positifs. (2021-2022)



Ce qui a été fait: Un webinaire sur les impacts sociétaux du commerce électronique a été organisé le 1^{er} avril 2022. Les participants se sont montrés très satisfaits. Ce webinaire est disponible sur le site web du Conseil.



Évaluation: L'action a été menée à bien.



7.7. Etude sur l'électrification de la mobilité | *Point de suivi*



Objectif: Analyser les besoins en termes de mobilité électrique et les impacts sociétaux qui y sont liés.



Actions: L'étude de Climact pour le CFDD se termine le 30/11/2021. Il s'agira de la publier, d'en faire la promotion, notamment via un webinaire (début 2022). (2021-2022)



Ce qui a été fait: L'étude a été publiée sur notre site web en décembre 2021. Le webinaire de présentation des résultats de l'étude eu lieu le 17 janvier 2022 et a été très suivi ; il est également disponible sur notre site web.



Évaluation: Cette action a été menée à bien.



7.8. Adaptation aux changements climatiques



Objectif: Ce point n'était pas repris dans le programme d'activités 2022-2023, mais a été ajouté suite à une demande d'avis de la Ministre Khattabi sur les mesures fédérales d'adaptation 2023-2026.



Actions: Répondre à la demande d'avis.



Ce qui a été fait: Plusieurs réunions du groupe de travail se sont tenues pour répondre à la demande d'avis. Celui-ci a été publié le 12/10/2022. Les membres ont par ailleurs décidé de travailler sur cette thématique en 2023.



Évaluation: Cette action a été mise en œuvre.



8. Relations internationales

8.1. Séminaire interne de suivi sur le « Business Partnership Facility » | *Point de suivi*



Objectif: Assurer le suivi du programme « Business Partnership Facility ».



Actions: Une audition à organiser annuellement. (2021-2022-2023)



Ce qui a été fait: Aucune action n'a été entreprise en 2022.



Évaluation: Cette action devrait être réévaluée en 2023.



8.2. Table ronde sur le commerce extérieur | *Priorité*



Objectif: Assurer le dialogue entre les membres du CFDD et la ministre ayant en charge le commerce extérieur et/ou son administration.



Actions: Mettre en place des tables rondes. (2021-2022-2023)



Ce qui a été fait: Une table ronde sur le commerce international a été organisée le 13 juillet avec le ministre Clarinval.



Évaluation: Cette action a été exécutée.



8.3. Séminaire sur les enjeux du sommet EU-Afrique | *Point de suivi*



Objectif: Collecter de l'information sur les enjeux du sommet.



Actions: Organiser un séminaire informatif et interactif à ce sujet. (2022)



Ce qui a été fait: Le Conseil a organisé un webinaire le 11 février en préparation du sommet UE-Afrique ; il a été très apprécié.



Évaluation: Cette action a été entièrement mise en œuvre.



9. Normes de produit

9.1. Révision de la loi Normes de Produits | *Point de suivi*



Objectif: La révision de la loi normes de produits semble à l'ordre du jour ; le groupe de travail pourrait travailler à une évaluation de cette révision.



Actions: Rédaction d'un avis sur demande éventuelle de la Ministre Khattabi. (2021-2022-2023)



Ce qui a été fait: Les modifications de la loi publiées en 2022 n'ayant pas d'impact sur les travaux du Conseil, il n'a pas été jugé utile d'en faire une évaluation.



Évaluation: /



9.2. Séminaire Normes de Produits | *Point de suivi*



Objectif: Pour remercier le professeur Lavrysen de son implication dans le Conseil durant de nombreuses années, et en lien avec la possible révision de la loi normes de produits, organiser un séminaire pour améliorer les connaissances des membres et du grand public au sujet de cette loi.



Actions: Séminaire d'information. (2021-2022-2023)



Ce qui a été fait: Aucun accord concret n'a été conclu à ce sujet en 2022.



Évaluation: Cette action n'a pas été exécutée.



9.3. Demandes d'avis | *Point de suivi*



Objectif: Le CFDD se prononcera sur les demandes d'avis qui lui seront transmises.



Actions: Faire des avis. (2021-2022-2023)



Ce qui a été fait: Toutes les demandes d'avis ont reçu une réponse positive. Il n'a pas toujours été facile de produire des avis dans les délais demandés par les différents ministres, mais tous les avis ont été produits. Il s'agit de :

- [l'avis](#) fumigations et défumigations,
- [l'avis](#) Plan fédéral de Réduction des Produits phytopharmaceutiques,
- [l'avis](#) plan fédéral de réduction des biocides,
- [l'avis](#) sur la formation des utilisateurs professionnels de produits biocides,
- [l'avis](#) mise à disposition sur le marché et utilisation des produits biocides,
- [l'avis](#) concernant les conditions de la mise sur le marché des produits de purification de l'air et des CO₂-mètres dans le cadre de la lutte contre le SARS-CoV-2 ou dans le cadre du suivi de la qualité de l'air intérieur.



Évaluation: Cette action a été réalisée.



Table ronde sur le commerce extérieur, 13 juillet 2022

ÉVALUATION GÉNÉRALE

2022 a constitué une année de changements au niveau de fonctionnement interne et de la politique de communication du CFDD.

Tout d'abord, suite à la généralisation du télétravail dans la société (ce changement a été fortement accéléré par la crise sanitaire), le CFDD a mis en place des outils et procédures permettant de combiner les réunions physiques, digitales et hybrides. Cela implique une certaine flexibilité de la part des organisateurs de réunion et des présidents, mais permet également de participer plus facilement à certaines activités.

Ensuite, le Conseil a revu sa politique de communication : nouveau site web plus convivial, nouveau logo et graphisme, révision des bulletins d'informations...

Par ailleurs, en termes de fonctionnement, des groupes projets sont à présent mis en place pour chaque nouveau processus (rédaction d'un avis, organisation d'une conférence, etc.) Concrètement, seuls les membres qui indiquent vouloir participer aux travaux sont inclus dans le groupe projet. Cela permet de réduire considérablement les courriels inutiles, et permet aussi plus de transparence quant à quels membres participent à quels processus.

Enfin, un « pool de scientifiques associés » a été constitué. Il s'agit de scientifiques en lien avec une institution publique de recherche ou d'enseignement qui pourront participer à certains travaux du Conseil, pour y apporter leur expertise.

GESTION DURABLE, PAR DOMAINE

Comment pouvons-nous, en tant que conseil, contribuer au développement durable ? Nous le faisons en donnant des avis sur les politiques et en alimentant le débat sociétal. En outre, nous nous efforçons de donner nous-mêmes le bon exemple dans la gestion de notre travail. Nous nous efforçons - avec les outils dont nous disposons - de rendre la gestion interne plus durable. Nous nous concentrons sur les aspects environnementaux les plus pertinents : le transport (déplacements domicile-travail et déplacements professionnels) et les bureaux (logement et politique d'achat durable). En outre, le CFDD s'efforce de créer un climat social sain et attrayant pour ses employés.

Nous indiquons ci-dessous, par domaine, comment nous mettons en œuvre la gestion durable de notre organisation. Il convient de préciser à l'avance qu'en raison de notre situation dans la tour des finances, nous disposons de relativement peu d'outils pour modifier activement certains éléments par nous-mêmes.

Efficacité énergétique

Remarque préalable

Comme la Tour des Finances n'a pas de compteurs d'électricité, de gaz et d'eau distincts par occupant, on nous attribue un quota de la consommation totale du bâtiment, calculé sur la base d'un ratio qui tient compte de la surface du bâtiment que nous utilisons par rapport à la surface totale du bâtiment. Ce quota étant minime (0,4 %), l'évolution des consommations communiquées par le gestionnaire du bâtiment ne reflète en rien l'évolution des consommations du CFDD. Il a donc été décidé, à partir de cette année, de ne plus communiquer ces chiffres, mais plutôt de porter l'attention aux actions menées par le secrétariat du Conseil, tant en interne qu'envers les autres occupants de la Tour des Finances.

Consommation d'électricité, de gaz et d'eau

En avril 2022, le secrétariat a demandé à la Régie des Bâtiments de mettre à l'ordre du jour du conseil de gérance du bâtiment la demande de diminuer la température de consigne durant les mois d'hiver (pour réduire la consommation de gaz liée au chauffage), et d'augmenter la température de consigne en été (pour réduire la consommation d'électricité liée au refroidissement). Il a également défendu cela en réunion. Après discussions, cela a été accepté et mis en œuvre, quelques mois avant la décision du gouvernement fédéral du 23 septembre 2022 de rendre ces mesures obligatoires dans tous les bâtiments publics fédéraux.

En tant que Conseil, nous n'avons pas notre propre contrat avec un fournisseur et nous n'avons aucune influence sur son choix. Nous sommes liés par le contrat pour l'ensemble du bâtiment. Pour l'électricité, il s'agit d'un contrat pour une électricité 100% verte.

Le matériel informatique utilisé par le secrétariat est récent et efficace au niveau énergétique. Chaque membre du personnel dispose d'une multiprise avec interrupteur sur lequel tous les appareils sont branchés ; cet interrupteur peut ainsi supprimer toute consommation résiduelle durant les heures d'inactivité.

Le personnel (de même que le personnel de nettoyage) a par ailleurs l'habitude d'éteindre dès que possible les lumières, le copieur, etc.

La nouvelle politique concernant les groupes projets permettra d'envoyer les courriels à beaucoup moins de personnes, réduisant ainsi également notre consommation énergétique indirecte.

En ce qui concerne la consommation d'eau, celle-ci se limite principalement à l'utilisation des espaces sanitaires. En tant que locataires, nous disposons de peu de moyens structurels pour réduire davantage la consommation.



Le séminaire « Les données sur la durabilité des entreprises : comment mettre en œuvre le reporting européen ? » du 29 septembre 2022

Mobilité

Tous les membres du personnel du secrétariat du CFDD se rendent au travail en utilisant les transports publics. Ils sont entièrement remboursés pour tous les frais connexes (abonnements annuels individuels). Ils reçoivent également une indemnité kilométrique pour leurs trajets domicile-travail à vélo. Lorsqu'ils doivent se rendre à des congrès ou à des conférences externes, ils utilisent également toujours les transports publics.

Pour les missions à l'étranger, les membres du personnel du secrétariat du CFDD, ainsi que le président, préfèrent utiliser des moyens de transport respectueux de l'environnement. Le train (2ème classe) est donc privilégié chaque fois que possible.

Chaque année, les émissions causées par les membres du Secrétariat pour la participation à des conférences à l'étranger sont compensées, avec le soutien d'un projet durable. En 2022, ce sont ainsi les émissions de 6,6 tonnes de CO₂-équivalent qui ont été compensées (3 vols vers Sharm El Sheikh pour la COP Climat, 2 vols vers Helsinki pour la réunion annuelle du réseau EEAC, et un vol vers Montréal pour la COP Biodiversité). Cela a été fait en finançant un projet de biodiversité. En 2021, seule 1 tonne de CO₂-équivalent (1 vol et 2 trains à destination de Glasgow) avait été émise et compensée.

Il n'existe pas de données complètes sur les mouvements de nos membres dans le cadre des initiatives du Conseil.

Si des livraisons urgentes doivent être effectuées, le Secrétariat fait appel, dans la mesure du possible, à une société coopérative de coursiers à vélo.

Projects supported

Rimba Raya Biodiversity Reserve
Indonesia • REDD+
Preserving Borneos richly biodiverse tropical peat swamp forests and improving local lives

6.60 tCO₂



La compensation des émissions de CO₂ via un projet de préservation de la biodiversité.

Gestion des déchets et utilisation des ressources

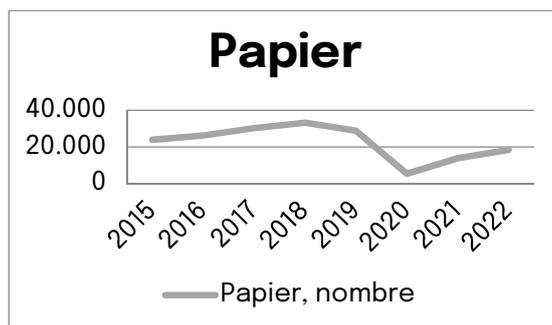
Nous appliquons un système de tri aux déchets que nous produisons. Le papier, le plastique, le verre, les canettes et les déchets résiduels sont collectés dans des bacs séparés, puis ramassés par l'entreprise qui s'occupe du recyclage.

Enfin, les déchets qui doivent être considérés comme dangereux font également l'objet d'un traitement spécial.

Il n'y a pas de collecte séparée des déchets pour le Conseil uniquement. Par conséquent, il n'existe pas de chiffres distincts sur la quantité de déchets collectés.

La principale ressource que nous consommons est le papier. Bien que nous fassions de gros efforts pour travailler sur ordinateur autant que possible et pour envoyer des documents à nos membres par voie électronique, nous devons souvent imprimer des documents avant une réunion, par exemple lorsqu'une contribution vient juste d'être reçue. En outre, nous devons veiller à ce que nos avis soient diffusés auprès des ministres, des parlementaires et des différentes parties intéressées. Cela se fait encore parfois par voie postale, mais la plupart du temps de manière électronique. Toutefois, nous limitons l'impact de notre utilisation de papier en utilisant du papier recyclé (entre autres labels FSC, Ecolabel et ISO 14001) et en imprimant les documents recto verso.

| Papier | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|--------|--------|--------|--------|--------|--------|-------|--------|--------|
| Nombre | 23.890 | 26.291 | 30.265 | 33.215 | 28.836 | 5.234 | 13.777 | 18.479 |



Politique d'achat

Lors de l'achat de produits, l'impact environnemental des produits est pris en compte autant que possible. En ce qui concerne le papier, nous choisissons toujours du papier 100% recyclé. Seuls les produits de nettoyage portant un label écologique sont utilisés.

Quant aux boissons et aux éventuels biscuits et chocolats pour les réunions, seuls des produits biologiques ou issus du commerce équitable sont servis. Le Conseil a également choisi de proposer de l'eau du robinet plutôt que de l'eau en bouteille. Lorsqu'un événement est organisé, nous travaillons autant que possible avec un traiteur certifié bio et/ou

commerce équitable. Nous demandons également de prêter attention aux emballages et à la prévention des déchets. Nous choisissons toujours un lieu facilement accessible par les transports publics.



Un des ateliers sur les métaux et la transition du 23 novembre 2022

Sécurité et santé

Sécurité au travail

Le 5 mai et le 1er septembre ont eu lieu des exercices d'évacuation pour les Équipes de Première Intervention. L'exercice d'évacuation de tout le personnel de la Tour des finances a eu lieu le 11 octobre et s'est bien déroulé.

Les seules substances potentiellement dangereuses avec lesquelles le secrétariat du CFDD travaille sont les déchets (toners, cartouches d'encre vides). Jusqu'à leur collecte, ils sont stockés en toute sécurité dans une pièce séparée des bureaux où travaillent les membres du secrétariat.

A la demande du Secrétariat, une analyse de la qualité de l'air intérieur a été réalisée par une agence externe le 03/09/2020, avec des résultats plutôt positifs.

Bien-être au travail

Tout est fait pour rendre l'atmosphère de travail dans les salles du secrétariat du CFDD aussi agréable que possible. L'emplacement des bureaux permet à la lumière du jour d'atteindre tout le monde. Grâce au double vitrage, les nuisances sonores peuvent être limitées. Il y a de nombreuses plantes vertes dans les pièces et les membres du personnel peuvent manger en paix dans une salle mise à leur disposition.

Le télétravail était déjà encouragé avant 2020. Il est à présent plus généralisé, avec un maximum de 3 jours par semaine pour un temps plein.

Enfin, les employés bénéficient d'horaires de travail flexibles, de sorte qu'ils ont une certaine liberté pour adapter leurs horaires de travail à ceux du système de transport public et en fonction de leur situation familiale.

Communication interne

Pour assurer une bonne communication interne, les membres du personnel du secrétariat du CFDD se réunissent le jeudi environ chaque semaine. Lors de ces réunions du personnel, les ordres du jour des différents groupes de travail sont examinés et les projets encore à réaliser sont discutés.

En outre, une réunion du personnel a normalement lieu à l'extérieur du CFDD chaque année après les vacances d'été. Pendant la journée du personnel, toute l'équipe du secrétariat se réunit afin

- d'une part d'évaluer si le travail du secrétariat correspond aux attentes des membres et des acteurs du CFDD
- de discuter de propositions innovantes pour le fonctionnement du Conseil.

En 2022, la journée du personnel a eu lieu le 12 septembre.



Le séminaire « Les données sur la durabilité des entreprises : comment mettre en œuvre le reporting européen ? » du 29 septembre 2022

Education et formation

Parce que le développement durable est un concept multidisciplinaire en constante évolution et dans lequel de nouveaux concepts apparaissent régulièrement, les membres du secrétariat du CFDD doivent se tenir au courant de l'évolution des sujets qui les concernent. La formation continue est donc essentielle pour garantir la qualité du travail du secrétariat et son rôle de centre de connaissances.

C'est pourquoi les membres du secrétariat du CFDD participent régulièrement à des conférences et des congrès sur des thèmes liés au groupe de travail dans lequel ils sont actifs.

Un des membres du secrétariat est également actif dans le réseau de formateurs du SPF SPSCAE et de l'INAMI et y dispense des formations (sur les valeurs et les comportements déontologiques). Un autre membre du secrétariat soutient les activités académiques dans diverses universités sur le thème du financement de la transition.

Carrière

Dans le cadre du cycle d'évaluation mis en place au sein des administrations fédérales, tous les membres du secrétariat du CFDD sont soumis à un entretien de planification et d'évaluation. Au cours de cette procédure, les objectifs de chaque membre du personnel et les moyens de les atteindre sont discutés et formalisés. La mesure dans laquelle les objectifs ont été atteints est discutée lors de l'entretien d'évaluation. Une attention particulière est accordée à l'implication de chacun en tant qu'équipe dans le travail du Secrétariat, à la qualité de la disponibilité de tous envers les membres, l'administration et les autres acteurs qui font appel à nos services.

Les membres du Secrétariat reçoivent un soutien dans le développement de leur carrière. Ils peuvent également suivre des formations lorsqu'ils le souhaitent.

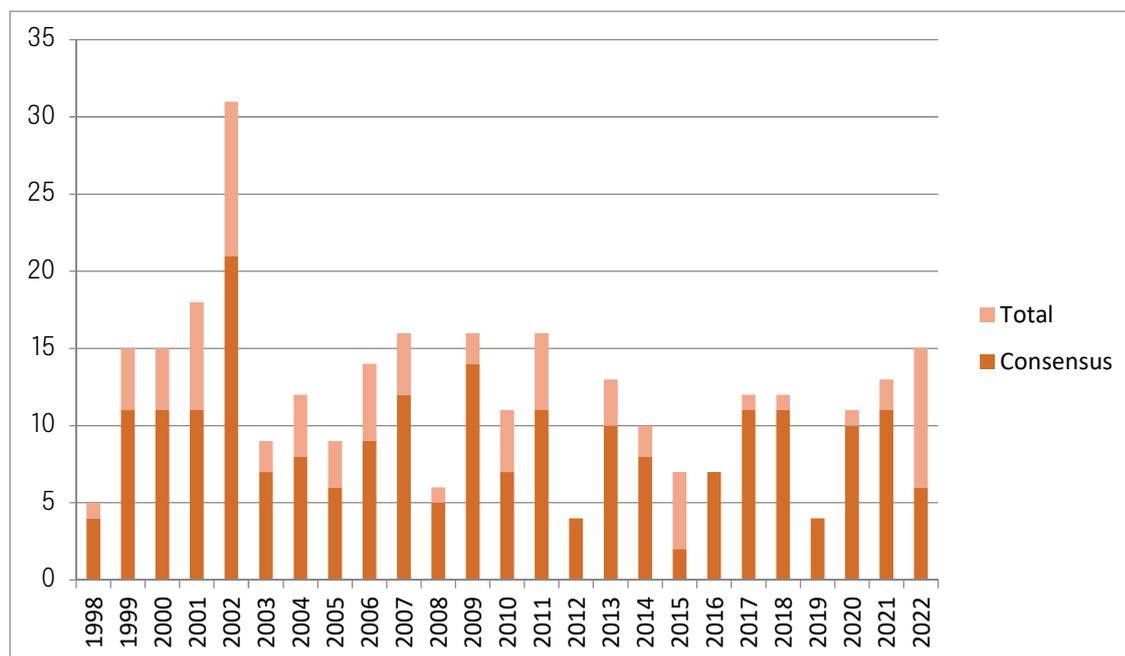
RAPPORT ADMINISTRATIF

AVIS DU CONSEIL

La principale activité du Conseil consiste à émettre des avis politiques à la demande du gouvernement ou du parlement fédéral, ou de sa propre initiative. Les groupes de travail du Conseil préparent ces avis, après quoi ceux-ci sont soumis à l'assemblée générale pour approbation. Les points de vue partagés sont toujours clairement exprimés dans les avis.

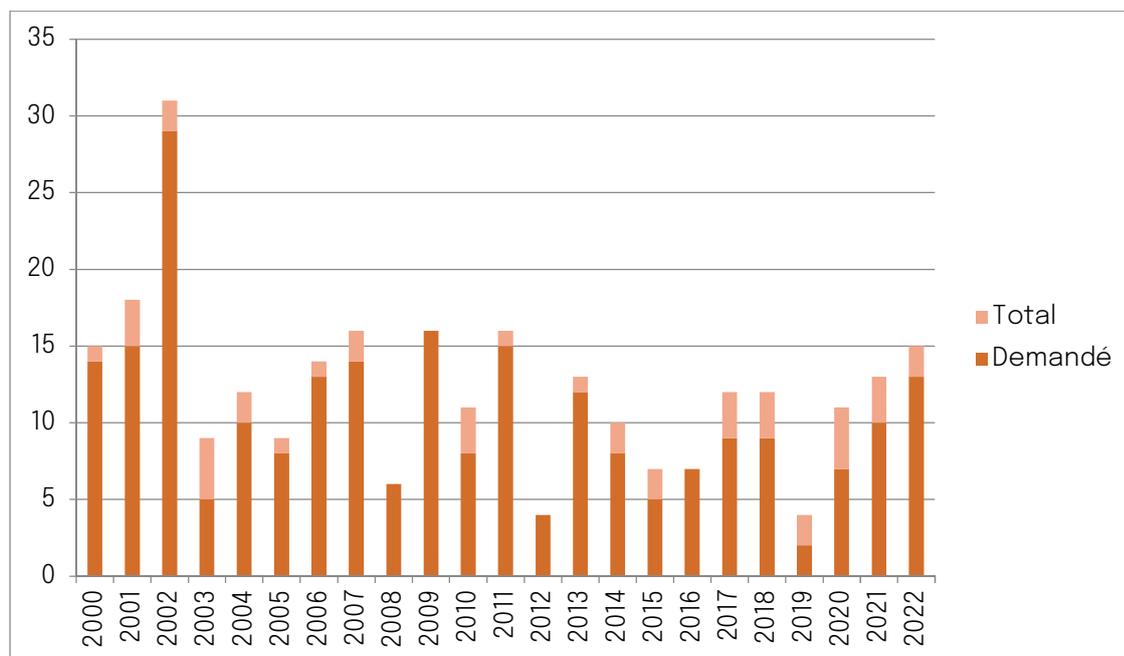
Nombre et consensus

Le graphique 1 ci-dessous montre le nombre d'avis émis par le Conseil depuis 1998 et la répartition entre avis consensuels et avis partagés. Cela donne un total de 301 avis, soit une moyenne de 12 avis par an, dont 221 (soit 73%) ont été adoptés par consensus. En 2022, 15 avis ont été adoptés (dont 6 par consensus), ce qui situe cette année légèrement au-dessus de la moyenne des années précédentes. Sur les 15 avis, 11 ont été produits en coopération avec d'autres conseils consultatifs.



Avis d'initiative

Le graphique ci-dessous donne un aperçu du nombre d'avis émis ces dernières années à la demande du gouvernement et de sa propre initiative. En 2022, le Conseil a émis deux avis d'initiative.



Les avis de 2022

Nous donnons ci-dessous un aperçu des avis consultatifs émis en 2022. Tous les avis peuvent être consultés [sur notre site web](#).

- Avis fumigations et défumigations (2022a01)
- Avis sur le projet de « Vision Rail 2040 » (2022a02)
- Avis sur l'élaboration d'une vision interfédérale du MaaS (2022a03)
- Avis Plan fédéral de Réduction des Produits phytopharmaceutiques (2022a04)
- Avis plan fédéral de réduction des biocides (2022a05)
- Avis sur la formation des utilisateurs professionnels de produits biocides (2022a06)
- Avis sur l'actualisation du Plan Fédéral Énergie-Climat (2022a07)
- Avis sur le paquet législatif européen « Fit for 55 » (2022a08)

- Avis « Les projets de contrats de gestion et de plans pluriannuels d'investissement de la SNCB et d'Infrabel » (2022a09)
- Avis sur la biodiversité dans les politiques (2022a10)
- Avis sur les mesures fédérales d'adaptation 2023-2026 (2022a11)
- Avis d'initiative en préparation à la Conférence des Nations-Unies sur les changements climatiques (COP27) (2022a12)
- Avis indice de réparabilité (2022a13)
- Avis mise à disposition sur le marché et utilisation des produits biocides (2022a14)
- Avis concernant les conditions de la mise sur le marché des produits de purification de l'air et des CO2-mètres dans le cadre de la lutte contre le SARS-CoV-2 ou dans le cadre du suivi de la qualité de l'air intérieur (2022a15)

Suivi des avis

Lors de la première assemblée générale de 2023 (17 février), les membres du gouvernement ou leurs représentants ont été invités - comme ils le font chaque année - à commenter le suivi des avis de 2022. Tous les membres du gouvernement qui avaient demandé des avis ont également été invités à expliquer par écrit comment ils y avaient donné suite. Ces informations ont été recueillies dans un document sur le [suivi des avis 2022](#).



L'assemblée générale du 17 février 2023

INFORMATION ET COMMUNICATION

Bulletins d'information

Le CFDD dispose de deux bulletins d'information.

- Il y a le bulletin d'information général **CFDD-Info**. Il contient des informations générales sur les avis et les activités approuvés du Conseil. Le bulletin d'information est envoyé à environ 4.500 destinataires. Trois numéros sont parus en 2022, dont les deux derniers (octobre et décembre) selon un nouveau concept et dans le nouveau style. Ici, les informations sur les tenants et les aboutissants du Conseil sont résumées directement dans un courriel, le lecteur ayant la possibilité de cliquer vers le site pour obtenir davantage d'informations.
- En outre, il y a aussi le **Briefing hebdomadaire European Green Deal**. Cette lettre d'information offre un aperçu concis des informations pertinentes parues la semaine précédente sur le Green Deal et la politique de développement durable (nouvelles politiques, actions, articles de presse, analyses, réactions des parties prenantes, etc.), chaque fois avec un lien hypertexte vers la source. Ce briefing est diffusé assez largement à un public intéressé et a reçu des réactions très positives.

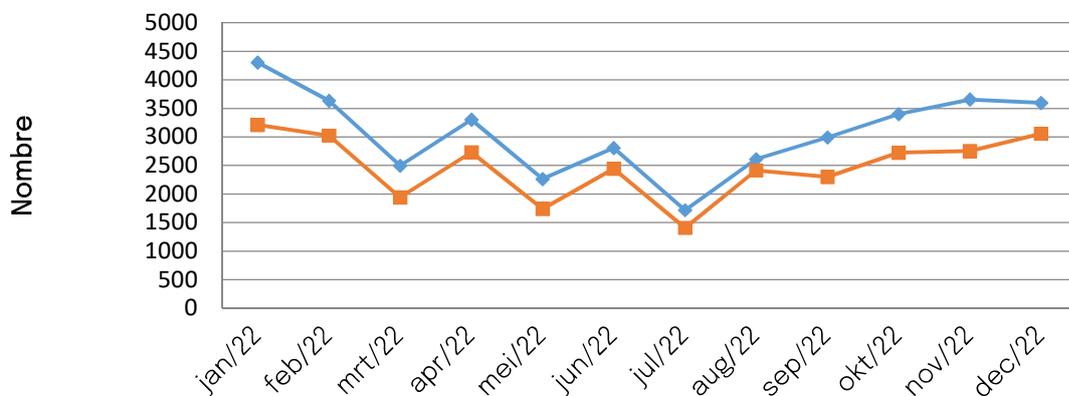
Site web, médias sociaux et presse

Le site web du Conseil offre des informations sur le développement durable et le fonctionnement du CFDD. L'histoire, la composition et le fonctionnement du Conseil sont expliqués. Tous les avis du Conseil depuis sa création s'y trouvent. Le site propose également un certain nombre de liens vers des rapports de recherche, des forums ou d'autres activités organisées par le Conseil, ainsi que vers les sites des membres du Conseil.

Ce site a été complètement rénové en 2022, tant au niveau de sa mise en page et de la lisibilité qu'au niveau de sa structure même. Il se veut plus moderne et dynamique et permet une politique de communication plus active.

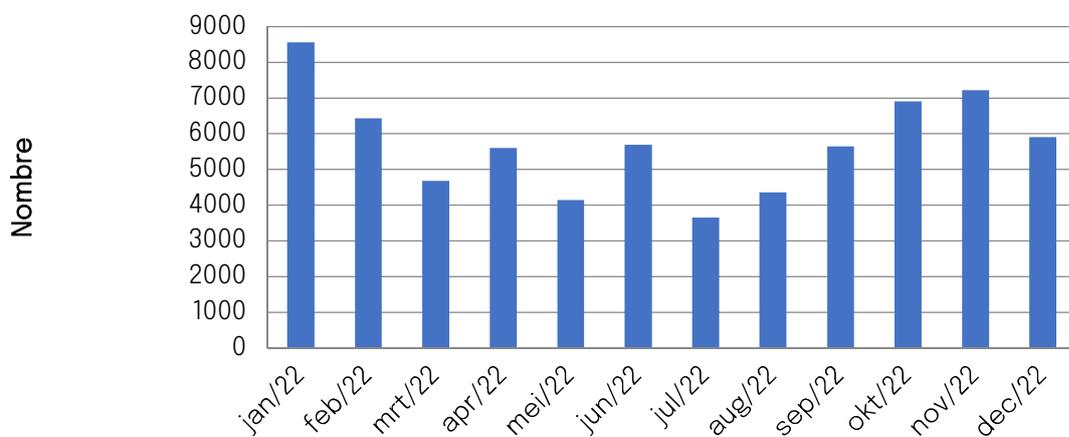
Les graphiques ci-dessous présentent quelques statistiques pour 2022.

Sessions et utilisateurs



| | jan/22 | feb/22 | mrt/22 | apr/22 | mei/22 | jun/22 | jul/22 | aug/22 | sep/22 | okt/22 | nov/22 | dec/22 |
|----------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| — Sessions | 4303 | 3633 | 2497 | 3304 | 2264 | 2808 | 1717 | 2612 | 2990 | 3398 | 3653 | 3594 |
| — Utilisateurs | 3212 | 3025 | 1945 | 2731 | 1741 | 2443 | 1408 | 2417 | 2301 | 2727 | 2750 | 3058 |

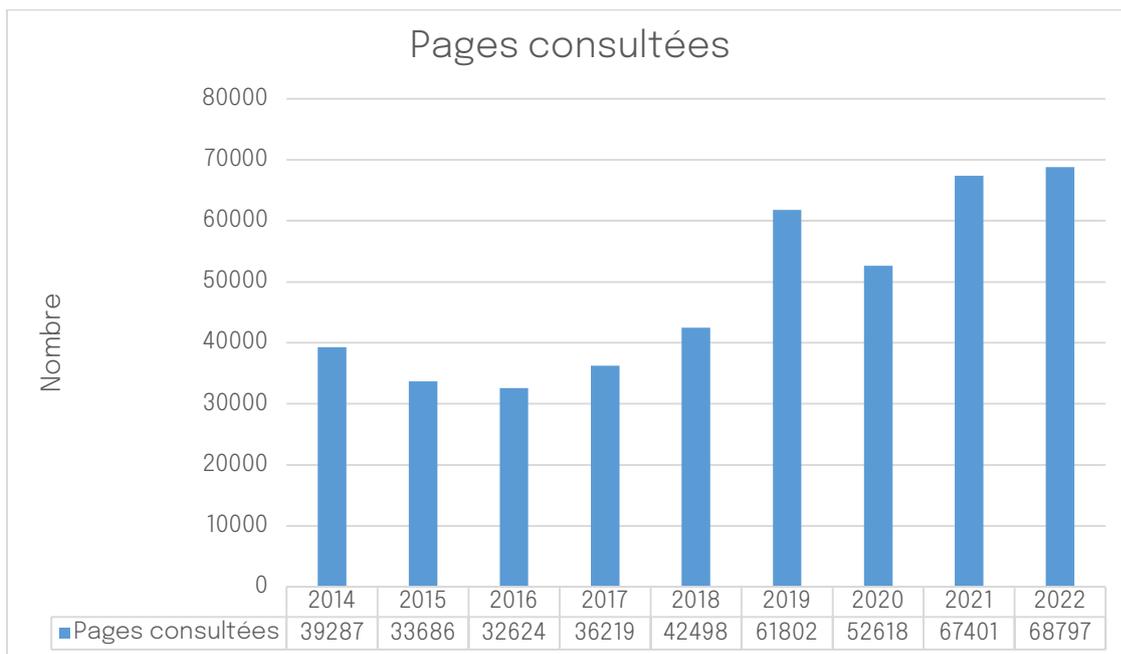
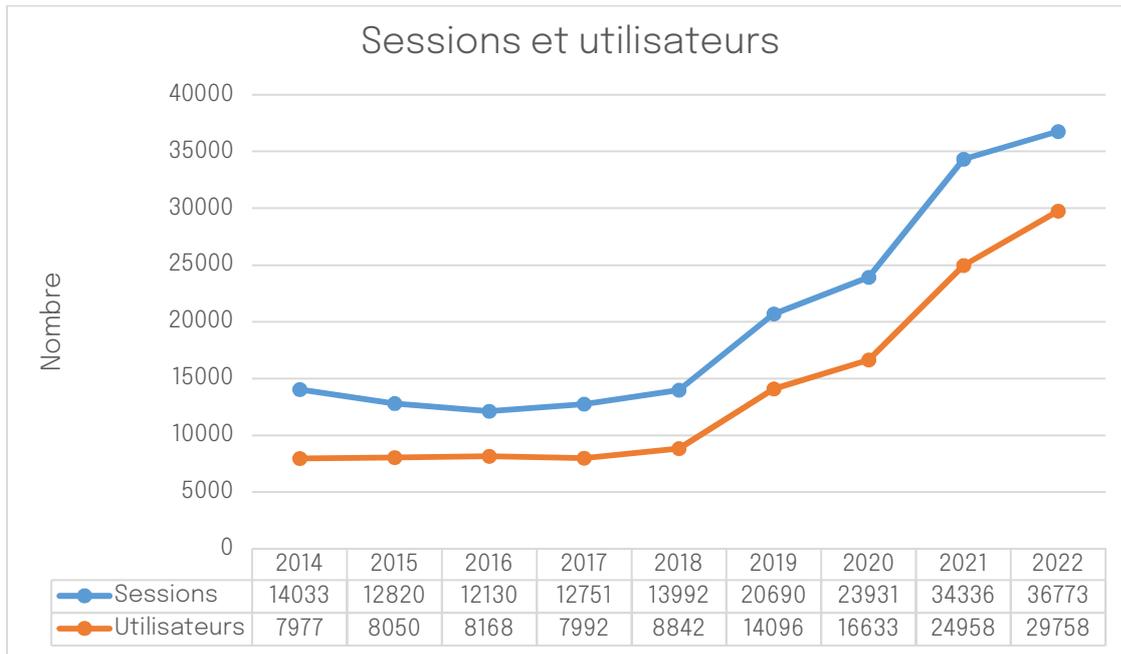
Pages consultées



| | jan/22 | feb/22 | mrt/22 | apr/22 | mei/22 | jun/22 | jul/22 | aug/22 | sep/22 | okt/22 | nov/22 | dec/22 |
|--------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| ■ Pages consultées | 8563 | 6427 | 4678 | 5606 | 4144 | 5687 | 3651 | 4357 | 5645 | 6909 | 7225 | 5905 |

Les statistiques des pages les plus visitées montrent que les activités publiques en particulier attirent de nombreux visiteurs sur notre site web.

Les graphiques suivants montrent l'évolution des visites du site web au cours des dernières années.



Outre le site web, le CFDD utilise également Facebook, LinkedIn et Twitter pour communiquer sur ses activités. Les canaux de médias sociaux sont encore relativement peu utilisés. L'intention est d'utiliser le site web et les bulletins d'information renouvelés pour parvenir à une politique de communication plus active et contemporaine.

Enfin, le Conseil publie également de temps à autre des communiqués de presse sur ses propres activités.

Jean-Pascal van Vperse...

What does the environment gain from second-life batteries?

For a typical battery of 100kWh, we avoid:

| | | | | |
|---|--|---|---|---|
|  |  |  |  |  |
| 11tCO ₂ of grey emissions ¹ | 100tCO ₂ of emissions by offsetting renewable energy over 10 years ² | 1t of hazardous waste | Extraction of 555kg of Cobalt ¹ | Impact on water reserves ³ |

←-----→

Incl. avoided grey emissions and expected life-cycle emissions over 10 years versus no battery scenario

Source 1: [EU Commission study for batteries](#), for NMC 111 chemistry
Source 2: [IEA Research Centre Study](#)
Source 3: [Goodmin](#)

WATT4EVER

Le webinaire sur l'électrification de la mobilité, 17/01/2022

ACTIVITES DU CONSEIL

Assemblée générale



L'Assemblée générale du 9 février 2022, en présence de la ministre Khattabi

Lors de l'assemblée générale, les membres votent les avis préparés par les différents groupes de travail, rendent compte des conférences internationales, discutent de la planification, décident de l'organisation des activités du forum, prennent la décision finale sur le rapport annuel, le rapport financier, le budget, le programme annuel et le programme des groupes de travail. En outre, au début de chaque année civile, les différents membres du gouvernement ou leurs représentants font rapport sur le suivi des avis émis par le Conseil.

Fin 2022, le processus de renouvellement des membres composant l'assemblée générale du CFDD a été lancé.

En 2022, il y a eu trois assemblées générales.



L'Assemblée générale du 9 février 2022, en présence du secrétaire d'état Dermine

Groupes de travail et de projet, comités d'accompagnement

Les groupes de travail sont composés de membres du Conseil ou de leurs suppléants et d'experts désignés par eux. Les groupes de travail peuvent inviter des fonctionnaires et d'autres experts. L'Assemblée générale, sur proposition du Bureau, désigne les présidents des groupes de travail. Les groupes de travail préparent les avis. Chaque groupe de travail est assisté par un membre du secrétariat. Il existe des groupes de travail permanents et des groupes de projet qui sont mis en place pour un projet spécifique (avis ou activité). Un comité d'accompagnement peut également être mis en place pour des études confiées par le Conseil à des chercheurs ou pour un ensemble d'activités.

En 2022, les groupes de travail et de projet suivants étaient actifs :

- plan de relance
- biodiversité et forêts
- modèles économiques innovants
- relations internationales
- stratégies
- normes du produit
- financement de la transition
- énergie et climat.

Ils se sont réunis 59 fois.

En 2022, un comité d'accompagnement était actif pour l'étude « les jeunes, le climat et la communication ».

Il s'est réuni 3 fois.

Bureau

Le Bureau est composé de la Présidente d'honneur (dont le représentant est invité aux réunions), du Président et des Vice-Présidents. (La présidente d'honneur et son représentant n'ont pas de droit de vote). En outre, les organisations patronales, les syndicats, les ONG pour l'environnement et la coopération au développement envoient des représentants pour siéger au bureau. Le directeur et un membre du secrétariat participent également aux réunions.

L'Assemblée générale a délégué la gestion quotidienne du Conseil au Bureau. Les tâches du bureau comprennent la préparation et le suivi de l'assemblée générale, la transmission des projets de recommandations des groupes de travail à l'assemblée générale, la présentation du rapport annuel et du rapport financier à l'assemblée générale pour approbation, la sélection du personnel, la prise de décisions pratiques importantes et la gestion du secrétariat.

En 2022, il y a eu 13 réunions du Bureau.

Dialogue politique et activités d'information internes

Le Conseil organise diverses activités qui ne sont pas liées à l'élaboration d'un avis. Il peut s'agir de tables rondes où les membres peuvent dialoguer avec un membre du gouvernement, de séminaires d'information (réservés aux membres), etc.

En 2022, les initiatives suivantes ont été prises :

- 10/01/2022 | Audition d'expert : suivi COP26 et paquet Fitfor55
- 24/02/2022 | Audition d'experts dans le cadre de la rédaction d'un avis sur le MaaS
- 02/06/2022 | Table ronde sur le paquet Fitfor55
- 13/06/2022 | Table ronde sur le paquet Fitfor55
- 18/10/2022 | Table ronde en préparation à la COP27 (Climat)
- 18/10/2022 | Table ronde en préparation à la COP15 (Biodiversité)
- 02/12/2022 | Table ronde avec la Présidente d'Honneur et les jeunes

Evènements

Le Conseil organise régulièrement des événements publics, destinés à un public plus large ou plus spécialisé. Les rapports, documents, présentations et enregistrements de ces événements sont disponibles sur notre site web.

En 2022, les événements ont été les suivants :

- 17/01/2022 | [Webinaire : sur l'électrification de la mobilité](#)
- 11/02/2022 | [Webinaire : Vers un nouveau partenariat entre l'Union africaine et l'Union européenne ?](#)
- 01/04/2022 | [Webinaire : Les tendances du commerce électronique : quelles pistes pour un dernier kilomètre plus durable ?](#)
- 04/05/2022 | [Séminaire : La technologie des blockchains: un outil pour le développement durable ?](#)
- 29/09/2022 | [Conférence : Les données sur la durabilité des entreprises : comment mettre en œuvre le reporting européen ?](#)
- 05/10/2022 | [Webinaire : Métaux et transition](#)
- 23/11/2022 | [Ateliers participatifs : Métaux et transition](#)
- 30/11/2022 | [Conférence : Jeunesse, climat et marché du travail : quelles compétences pour une équipe gagnante ?](#)



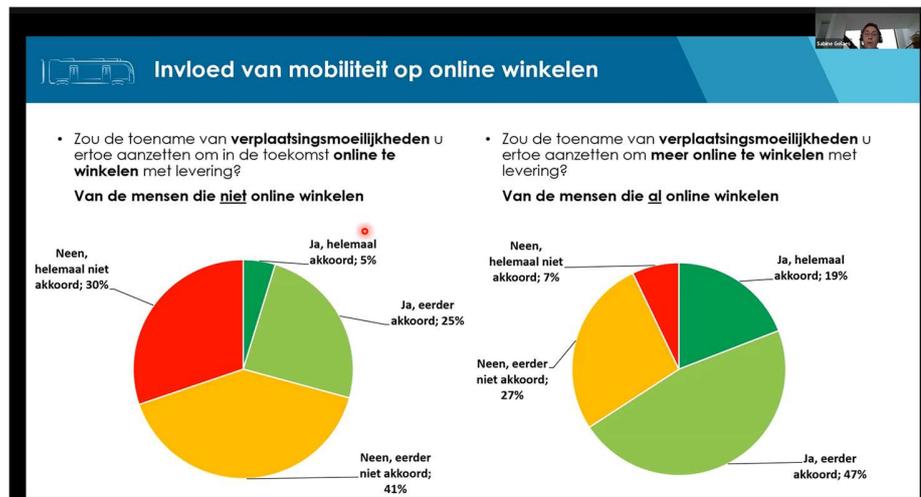
Webinaire « Vers un nouveau partenariat entre l'Union africaine et l'Union européenne ? » le 11 février 2022

Evaluation activités

Ces dernières années, le secrétariat a développé un système permettant d'évaluer au mieux les différentes activités. En résumé, pour les 8 événements de 2022, nous pouvons constater qu'il y a eu 1177 participants. Les événements digitaux sont généralement enregistrés et peuvent être visionnés en différé. Le nombre réel de personnes ayant regardé ces événements est donc plus élevé que le chiffre cité.

L'évaluation montre un niveau moyen élevé de satisfaction des participants à l'égard des activités du Conseil. Voici un aperçu des principaux éléments de l'évaluation des principaux événements :

| | <i>17/01/22 Electri. mobilité</i> | <i>11/02/22 Partenariat UA-UE</i> | <i>01/04/22 e- commerce</i> | <i>04/05/22 Blockchains</i> | <i>29/09/22 ESG</i> | <i>05/10/22 Métaux</i> | <i>30/11/22 Jeunes & communic</i> |
|-----------------------------------|---|---|-------------------------------------|---------------------------------|-------------------------|----------------------------|---|
| Nombre participants (réel) | 409 | 106 | 163 | 103 | 138 | 97 | 127 |
| Nombre évaluations | 117 | 18 | 62 | 27 | 42 | 38 | 43 |
| Répond aux attentes ? | 3,4/5 | 3,8/5 | 4,2/5 | 3,3/5 | 4/5 | 4/5 | 3,6/5 |
| Choix sujets | 3,6/5 | 4,1/5 | 4,2/5 | 3,4/5 | 4,2/5 | 4,2/5 | 4/5 |
| Qualité discours et débats | 3,5/5 | 3,7/5 | 4,3/5 | 3,4/5 | 4,7/5 | 4,4/5 | 3,5/5 |
| Applicabilité | 3,3/5 | n.a. | 4/5 | 2,5/5 | 4,1/5 | 4/5 | 3,4/5 |
| Moyenne évaluation | 3,5/5 | 3,9/5 | 4,2/5 | 3,2/5 | 4,2/5 | 4,2/5 | 3,7/5 |



Webinaire sur l'e-commerce, le 1er avril 2022

Représentation

Le CFDD est impliqué dans différents réseaux européens dans le domaine du développement durable. Le CFDD est membre de l'[EEAC](#), le réseau européen des conseils consultatifs pour l'environnement et le développement durable. Les membres du secrétariat assistent régulièrement aux réunions de l'EEAC ou apportent leur soutien aux travaux du réseau.

En outre, le Conseil suit également les activités de l'[ESDN](#), le réseau européen des administrations publiques du développement durable.

Au niveau national, les membres du Secrétariat participent régulièrement à des consultations avec les décideurs politiques des gouvernements fédéral et régionaux. Il s'agit notamment du Coomulti Sustainable Development (qui suit les négociations internationales sur le développement durable dans le cadre des Nations unies) et du CCPIE (Comité de coordination des politiques internationales en matière d'environnement).

Enfin, les membres du Secrétariat participent aussi régulièrement à diverses conférences et séminaires et sont également sollicités pour donner des cours ou des conférences invitées.



RAPPORT FINANCIER

Le budget du Conseil en 2022 était de 200 000 €. Ce montant est réparti comme suit:

- € 166.000 pour les frais de fonctionnement non informatiques
- € 20.000 pour les frais de fonctionnement informatique
- € 10.000 pour les investissements
- € 4.000 pour les frais de déplacement et remboursement d'ADSL et de GSM pour le télétravail.

Comme chaque année, une partie des montants engagés durant l'année précédente n'ont pu être liquidés (payés) que l'année suivante.

Le tableau suivant indique en détail les dépenses et engagements pour 2022.

| BUDGET 2022 | | |
|---------------------------------------|-----------|-----------|
| TOTAL | € 200.000 | |
| A. Fonctionnement | € 186.000 | |
| Fonctionnement (sans informatique) | | € 176.000 |
| Fonctionnement informatique | | € 10.000 |
| B. Investissements | € 10.000 | |
| Non-informatique (mobilier, ...) | | € 4.000 |
| Ordinateurs, matériel informatique... | | € 6.000 |
| C. Déplacements, adsl, ... | € 4.000 | |
| Déplacement, internet personnel | | € 4.000 |

| | Budget 2022 | Dépenses 2022 |
|---|--------------------|----------------------|
| A. Fonctionnement | | |
| 1. Fonctionnement (sans informatique) | € 176.000 | € 166.000 |
| 1.1. <u>Rémunérations et remboursements des frais</u> | | |
| Jetons de présence | € 30.000 | € 16.046 |
| Frais de déplacement | € 1.000 | € 515 |
| Missions à l'étranger | € 25.000 | € 32.890 |
| Remboursement experts | € 1.000 | € 968 |
| <i>Sous-total</i> | € 57.000 | € 50.419 |
| 1.2. <u>Locaux secrétariat</u> | | |
| Nettoyage des locaux | € 8.000 | € 7.967 |
| Charges locatives Tour des Finances | € 16.000 | € 36.650 |
| <i>Sous-total</i> | € 24.000 | € 44.617 |
| 1.3. <u>Marchandises et services (dépenses récurrentes)</u> | | |

| | | |
|--|-----------------|-----------------|
| Petits frais du service | € 4.000 | € 3.318 |
| Leasing (photocopieur) | € 1.800 | € 1.188 |
| Téléph. fixe (tél. + internet) | € 3.000 | € 2.540 |
| Service GSM | € 500 | € 406 |
| Journaux, magazines | € 3.200 | € 2.909 |
| Traductions | € 10.000 | € 4.506 |
| <i>Sous-total</i> | € 22.500 | € 14.868 |
| Dépenses récurrentes (= 1.1 + 1.2 + 1.3) | € 103.500 | € 109.904 |
| 1.4. <u>Marchandises et services (dépenses non-récurrentes)</u> | | |
| Receptions, frais AG et BU | € 2.000 | € 3.650 |
| Petites fournitures, papier | € 1.500 | € 1.862 |
| Formations | € 500 | € 0 |
| <i>Sous-total</i> | € 4.000 | € 5.512 |
| 1.5. <u>Sensibilisation et communication</u> | | |
| Forum annuel | € 10.000 | € 4.875 |
| Outil de soutien aux missions légales du CFDD | € 29.000 | € 29.000 |
| Séminaires, lunch-débats | € 5.000 | € 6.693 |
| <i>Sous-total</i> | € 44.000 | € 40.567 |
| 1.6. <u>Contribution financière</u> | | |
| Contribution EEAC | € 6.500 | € 6.500 |
| <i>Sous-total</i> | € 6.500 | € 6.500 |
| Total A1 | € 158.000 | € 162.484 |
| Disponible (non engagé / non dépensé) | € 18.000 | € 3.517 |
| 2. <u>Fonctionnement informatique</u> | € 10.000 | € 20.000 |
| Fonctionnement informatique | € 10.000 | € 18.529 |
| Total A2 | € 10.000 | € 18.529 |
| Disponible (non engagé / non dépensé) | € 0 | € 1.471 |
| B. Investissements | | |
| 1. Investissements (sans informatique) | € 4.0000 | € 4.000 |
| Investissements (sans informatique) | € 4.000 | € 0 |
| Total B1 | € 4.000 | € 0 |
| Disponible (non engagé / non dépensé) | € 0 | € 4.000 |
| 2. Investissements (informatique) | € 6.000 | € 10.000 |
| Investissements (informatique) | € 6.000 | € 9.883 |
| Total B2 | € 6.000 | € 9.883 |

| | | |
|---------------------------------------|-----|-------|
| Disponible (non-engagé / non dépensé) | € 0 | € 117 |
|---------------------------------------|-----|-------|

ANNEXES

ANNEXE 1 | RELEVÉ DES PARTIES PRENANTES



Cet aperçu donne une description des lignes de communication avec les différentes parties prenantes importantes, telles qu'elles sont vues par le CFDD.

Il ne s'agit en aucun cas d'une déclaration sur les parties prenantes elles-mêmes, leur façon de travailler ou leur attitude envers le CFDD. Il s'agit uniquement d'une tentative de cartographier le fonctionnement des lignes de communication et ce que l'on sait à leur sujet du point de vue du CFDD. Par exemple, les déficits d'information identifiés doivent être interprétés comme une mission pour le CFDD, une mission qui peut être incluse dans le rapport de durabilité. De cette manière, l'accent peut être mis non plus sur le moyen de communication en lui-même mais sur la communication dans son ensemble, vue du point de vue des parties prenantes.

- *Membres du Conseil.* C'est avec les membres du Conseil que la communication est organisée le plus intensivement. Via le bureau et l'AG, il existe des moments de consultation structurelle. Il y a des dépêches régulières avec des documents et des rapports pour les différentes réunions. Il y a des contacts pendant les forums. Les différents outils de communication externe, tels que le site web et le bulletin d'information, ont également pour public cible les membres. En plus de tout cela, il existe de nombreux contacts informels entre les membres et le secrétariat.
- *Groupes de travail et de projet du Conseil.* Les groupes de travail et de projet du Conseil sont principalement composés de représentants des membres. Les moyens de communication sont donc largement similaires. Les groupes de travail ont des contacts avec des experts externes. Le retour d'information avec le personnel du secrétariat se fait principalement par la mise en page des avis et le traitement des commentaires et amendements.
- *Personnel de secrétariat.* Les lignes de communication passent par les contacts quotidiens au secrétariat. La réunion hebdomadaire du personnel est un lieu d'échange d'expériences et de discussion sur la

planification et l'exécution des tâches. Il existe également un cycle d'évaluation, avec des réunions annuelles d'évaluation et de planification. De cette façon, il existe de nombreuses possibilités de retour d'information et de développement des compétences.

- *Ministres et cabinets.* Les lignes de communication sont partiellement formalisées. Les demandes formelles d'avis reçoivent également une réponse formelle, et ce dans les délais fixés. Les représentants des Cabinets participent aux AG et parfois aux groupes de travail. Il existe également des contacts réguliers dans le cadre de réunions externes, comme le Coormulti. En outre, il existe des contacts informels permanents.
- *IFDD (Institut fédéral pour le développement durable).* Il existe des contacts formels et des contacts informels avec l'IFDD. L'échange d'informations est facile et constructif. Les bulletins d'information du Conseil sont lus et acceptés. Il n'est pas clair s'il existe des lacunes dans les informations.
- *SPF SPSCAE.* Avec le SPF SPSCAE, il y a principalement des contacts formels et informels avec le service du personnel. Ils concernent l'organisation administrative et la politique du personnel du secrétariat du Conseil. Il y a également une consultation politique sur le rôle du Conseil au sein du SPF dans son ensemble. Il existe des contacts intensifs avec un certain nombre de fonctionnaires ou de services (par exemple, le service changements climatiques du SPF). Il n'est pas clair si les moyens de communication du Conseil atteignent tous les fonctionnaires potentiellement intéressés par les activités du Conseil et s'il existe des lacunes en matière d'information.
- *Task Force Développement Durable.* Il existe des contacts formels et informels avec la Task Force DD. Il n'est pas clair s'il existe des lacunes en matière d'information et si les ressources d'information du Conseil pénètrent suffisamment. Le CFDD et le TFDD sont impliqués dans leurs travaux respectifs.
- *CIDD.* Il existe des contacts indirects avec le CIDD, principalement par le biais de l'IFDD. On ne sait pas s'il existe des lacunes en matière d'information et si une politique de communication plus active est nécessaire.
- *Commission parlementaire de l'énergie, de l'environnement et du climat.* Les contacts ne sont pas très structurels. Lorsque des moments de concertation sont organisés, il y a place pour l'échange. Il n'est pas suffisamment clair si les outils de communication du Conseil atteignent suffisamment tous les membres parlementaires concernés. Il n'est pas non plus certain que la valeur d'usage des avis pour le travail parlementaire soit suffisamment exploitée.
- *Conseils consultatifs fédéraux et régionaux.* Depuis 2014 surtout, les contacts avec les autres conseils consultatifs se sont resserrés. Par exemple, plusieurs avis ont été produits conjointement avec le CCE, le CNT et la CCS Consommation. Il y a également eu une coopération pour les avis et les initiatives avec les conseils consultatifs régionaux. La communication est donc assez intense via le personnel des secrétariats des conseils. Les publications des différents conseils sont également lues.

- *CIMDD (Conférence interministérielle pour le développement durable)*. La CIMDD implique parfois le CFDD dans la construction d'avis ou de processus à caractère interfédéral.

ANNEXE 2 | GRI

Il n'a pas encore été possible d'achever formellement le rapport de cette année selon les nouvelles normes GRI.

L'intention est que cela soit fait pour le prochain rapport. Nous considérons donc que ce rapport annuel est "inspiré par les normes GRI".